

Note 20-56

Bulletin du ministère de la Famille – 22 mai 2020

Vous trouverez, ci-dessous, le dernier bulletin d'information émis par le ministère de la Famille.

[Bulletin du ministère du 22 mai 2020](#)

Martin Demers, directeur général

Catherine Lévesque en soutien technique temporaire dédiée à votre santé et à votre entourage en contexte covid

Depuis le début de cette aventure improvisée dont nous sommes actuellement tous les héros, Suzie Boissonneault, conseillère pédagogique, a porté à bout de bras un volet incontournable : celui des mesures d'hygiène et d'assainissement (désinfection).

Avant le 11 mai, 20% des milieux familiaux étaient ouverts. Nous comptons désormais un taux d'ouverture de 92%.

Le dossier des mesures sanitaires est une priorité. Toutefois Suzie doit maintenant reprendre son rôle de conseillère pédagogique avec Karine, auprès de vous toutes.

De ce fait, la poursuite du soutien temporaire spécial permettant d'appliquer des mesures qui vous garde le plus possible hors de danger en ce temps de pandémie sera reprise par M^{me} Catherine Lévesque, éducatrice spécialisée au CPE.

M^{me} Lévesque a développé une expertise dans le domaine en s'intéressant de près à la santé des travailleurs en contexte de COVID. Cela fait d'elle une personne de confiance à qui vous référer.

Vous pouvez communiquer avec Catherine à compter de maintenant par courriel à : tes_je_coq@virecrepe.com et si c'est urgent demandez-la au BC au 418.831.2622 poste 0.

N'hésitez pas à communiquer avec cette nouvelle ressource pour toute question se rapportant aux mesures d'hygiène ou d'assainissement (désinfection), parce que votre santé me tient à cœur.

Voici un petit mot de sa part : <https://www.youtube.com/watch?v=IXkRIMJlfg&feature=youtu.be>



Martin Demers, Directeur général

Questions reliées au covid ?

Il nous fait plaisir de vous informer que nous sommes revenus à un délai de réponse auquel on vous avait habitué ces dernières décennies. Merci de votre patience.

Pour toute question covid, si vous ne trouvez pas votre question dans notre foire aux questions, il nous fera plaisir de continuer de vous aider.

L'adresse coronavirus@virecrepe.com continue d'être pour vous définitivement le meilleur moyen pour une réponse rapide et juste. Une personne est affectée à cette adresse, soit qu'elle répond instantanément, soit qu'elle redirige à la ou les personnes spécialisées. Toute l'équipe du BC priorise toute demande provenant de cette adresse.

Si vous préférez joindre directement un membre de l'équipe, vous pouvez , à partir de maintenant, recommencer à le faire.

- Manon Pâquet pour tout ce qui concerne l'aspect financier;
- Suzie Boissonneault ou Karine Guillemette (selon votre territoire) pour tout ce qui concerne l'aspect pédagogique;
- Josée Leclerc pour tout ce qui concerne l'aspect législatif;
- Catherine Lévesque, temporairement en poste pour tout ce qui concerne l'aspect sanitaire de la crise du COVID.

Ce qui compte, c'est que pour une même question que vous adressiez votre demande qu'à l'adresse coronavirus@virecrepe.com ou à une personne, pas aux deux simultanément. Merci pour votre formidable collaboration en cette période tumultueuse!

Martin Demers, Directeur général